

## Réunion du Conseil d'École Joseph-Moreau — Procès-verbal

**Mercredi 9 décembre 2020 (18 h 34)**

Présences : Adel Mwika, Alain Bertrand, Clément Lavoie, Florette Nkuihe, Helen Cuddihy, Noémie Valois, Suzanne Hemaya, Pierre Asselin, Germaine Kapinga, Pamphile Mburugu, Yannick Dufour, Delphine Tremblay-Charlebois (représentante des enseignants).

Autres présences : Robert Lessard, Tanya Saumure et Etienne Alary du CSCN

1. Mot de bienvenue par la présidente Adel ; Florette est chargée de prendre les notes.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour, Clément Lavoie propose et Pierre Asselin appuie. Tous en faveur
3. Intervention des conseillers du CSCN  
Le conseiller scolaire Etienne Alary fait une présentation sur leur travail. Il touche les points comme le budget, le défi du moment notamment la COVID-19 (nombres des cas, l'adaptation des enseignants et élèves, etc.). Pour plus de détails, voir le rapport en pièce jointe.  
Ensuite, Etienne Alary, Tanya Saumure et Robert Lessard répondent aux questions des membres du conseil d'école de JOMO.
4. Adoption du procès-verbal du 4 novembre 2020 Noémie Valois propose et Florette Nkuihe appuie. Tous en faveur.
5. Rapport du directeur de l'École Joseph-Moreau  
Yannick Dufour présente le rapport (voir le rapport ci-dessous pour plus détails).
  - Remercie particulièrement Mme Tremblay pour son dévouement, l'organisation et le montage de la vidéo de la soirée des lauréats qui a été un succès.Ensuite, répondent à quelques questions des membres du conseil :
  - Est-ce que l'apprentissage en ligne a eu un impact sur les notes des élèves ? → Non, le changement n'a pas affecté les notes, les élèves s'adaptent bien.
  - Est-ce que l'évaluation formative continuera à être utilisée dans l'avenir → oui
6. Proposition de révision des procédures opérationnelles
  - Noémie se porte volontaire pour relire et faire des suggestions sur le document existant.
  - Les changements pourront être adoptés en AGA.
  - Il faudra changer le nom et utiliser « procédures opérationnelles » comme le stipule la loi en vigueur.

Fin de la réunion à 19 h 44

Prochaine réunion le 13 janvier 2021

*Conseil d'école - Société de parents*

*le mercredi 9 décembre 2020*

*RAPPORT de la direction*

*\*PAC...*

- *Plan d'Amélioration continue 2020 - 2021 — présenter l'orientation générale en janvier 2021*
- *Rencontre avec DG, DGA et admin JM — résumé*

*\*CSCN*

- *Planification budgétaire — \$\$\$ fédéraux (Étienne Alary)*
- *PASSEPART et VICE VERSA*

*\*JOMO...*

- *Minibulletins*
  - *30 novembre*
  - *Élèves à risque*
- *Soirée des LAURÉATS*
  - *Vos pensées*
- *Transition vers l'école en ligne*
  - *1er décembre au 8 janvier*
  - *De retour à l'école en présentiel le 11 janvier 2021*
  - *Prêts de 110 ordinateurs aux familles en besoin*
  - *Présences à chaque cours*
  - *Horaire régulier suivi*
  - *Options/Engagement*
- *Voyage au Québec 2019*
  - *Remboursements*

*\*Construction...*

- *Ancien gymnase*
  - *Les rénovations vont commencer sous peu — possiblement avant les fêtes*
  - *Krawford Construction sera le contracteur général*
  - *Dans le processus d'obtenir les permis de la ville*
  
- *Nouvelle école*
  - *Continuation avec la réparation des déficiences*

*\*Pastoral à JM...*

- *AVENT 2020*
  - *Présentations virtuelles — pensées, prières et chansons dans les cours de religion*

*\*Activités de Noël...*

- *Rallye photo*
- *Journées thème (14 au 17 décembre)*
- *Vidéo des membres du personnel*
- *Activités du 18 décembre*

## **Présentation du CSCN**

Le 9 décembre 2020

Tel que demandé, les éléments ci-dessous reprennent les grandes lignes de la présentation verbale effectuée lors de la rencontre du CÉ de l'école Joseph-Moreau alors que le conseiller Étienne Alary, la présidente Tanya Saumure et le directeur général Robert Lessard ont participé.

### **Plan de relance (COVID-19)**

- Le CSCN travaille fort avec ses écoles pour assurer la réussite des élèves et la sécurité de tous dans cette situation unique.
- Le CSCN a été confronté à la COVID-19 dès le début de l'année et il y a eu une très bonne gestion de ce dossier. Ceci a aussi permis au CSCN de rapidement tester les mécanismes en place.

D'autres cas sont survenus, mais globalement, le CSCN s'en est bien sorti jusqu'en décembre 2020 (une éclosion est arrivée, mais l'enseignement à distance pour le secondaire commençait aussi).

- Nous reconnaissons tout le travail accompli dans les écoles par les membres du personnel et nous les remercions pour leur dévouement. Merci aussi aux parents qui se montrent conciliants dans ce contexte unique.

### **Planification budgétaire**

- Dans ses efforts d'assurer une rentrée sécuritaire dans ses écoles, le CSCN a adopté en aout un budget modifié comportant un déficit de 1,6 million \$, ce qui viendrait réduire considérablement notre marge de manœuvre alors que notre surplus accumulé serait amputé de cette somme.
- En septembre, le gouvernement fédéral a annoncé des octrois pour appuyer les écoles du pays dans leur plan de relance en temps de pandémie.
- La part du CSCN est de 1 390 900 \$ pour l'année scolaire 2020-2021 en deux versements (un premier en septembre, le second sera versé en janvier).
- En date d'aujourd'hui, le CSCN anticipe que le budget lié à la COVID-19 pourrait dépasser les 2,2 millions \$. Il s'agit ici de projections basées notamment sur les frais de suppléances (paliers aux congés de maladie du personnel enseignant et non enseignant), l'adaptation des espaces (il a fallu racheter des pupitres, en plus de quelque 3700 bacs, des charriots, chaises, etc. Notons aussi l'achat d'équipement de protection, les fournitures pour le nettoyage, sans oublier l'ajout de personnes responsables de la conciergerie dans les écoles et des couts additionnels au niveau du transport scolaire.
- Le budget du CSCN est de 58 millions \$ et nous sommes là pour l'éducation francophone. Il n'y a pas de budget ou d'enveloppe « catholique » ou « public ».
- Le CSCN a terminé son dernier exercice financier avec un surplus de 738 000 \$, qui peut être expliqué par des économies dans le transport scolaire, environ 200 000 \$ (lié à la COVID-19), la hausse du pourcentage que le CSCN reçoit du PLOÉ (Programme des langues officielles dans l'enseignement), qui représente environ 300 000 \$, et le transfert de 466 000 \$ de nos fonds IMR (Fonds de maintenance et de renouvellement des infrastructures) transférés à notre budget opérationnel (avant COVID-19) pour éponger le déficit anticipé.

### **Présentation au CSCN/Infrastructures**

- Le CSCN a reçu une délégation lors de sa rencontre du 28 octobre dernier de trois parents

informant le Conseil de leur volonté de pousser pour que toutes les écoles du CSCN soient maintenant des écoles publiques.

- Le groupe a obtenu le financement pour être intervenants à la Cour suprême du Canada dans la cause de Good Spirit, qui porte sur le financement public des élèves non catholiques en Saskatchewan, mais la Cour suprême n'a pas encore accepté d'entendre cette cause.
- Le CSCN est un conseil composé paritaire de six conseillers et nous travaillons à accroître le nombre d'écoles francophones afin de bien desservir la population francophone.
- Les trois parents ont abordé un élément constitutionnel pour adresser quelques questions d'infrastructures. Il est clair qu'il y a un besoin de nouvelles constructions d'écoles à Edmonton. Avant l'annonce de Joseph-Moreau, aucune nouvelle construction d'école francophone à Edmonton n'avait été annoncée dans toute l'histoire du CSCN. Nous héritons souvent de bâtiment que d'autres conseils ne veulent plus. Depuis, nous avons aussi obtenu l'annonce d'une nouvelle école À la Découverte (école publique dans le Nord qui permettra de désengorger l'école Père-Lacombe).
- Les conseillers ont approuvé un nouveau Plan d'immobilisation le 28 octobre afin de refléter certaines ouvertures, notamment la disponibilité du terrain où est située l'école Michaëlle-Jean. Vous remarquerez dans ce plan qu'on retrouve trois priorités « publiques » et une « catholique », à Fort McMurray, alors qu'il y a un bris à la Charte pour les élèves du secondaire.
- Le grand défi du CSCN est d'aussi d'avoir accès à des terrains pour des nouvelles écoles. C'est pour cette raison qu'il n'y a qu'une école dans l'Ouest de la ville. À cet égard, des démarches ont été entreprises avec EPS pour l'acquisition de terrain dans l'ouest de la ville et leur ouverture de vouloir travailler avec nous sur ce projet.
- En termes d'infrastructures, le Conseil est confiant d'obtenir des écoles dans un avenir rapproché, car le jugement de la Cour suprême du Canada en juin dernier a donné raison au conseil scolaire francophone en Colombie-Britannique. Ce jugement peut avoir des répercussions positives ici et nous avons déjà relancé le ministère de l'Éducation à cet effet.
- Notre rôle est essentiellement celui de revendiquer, revendiquer et revendiquer. Cela peut être frustrant ou décourageant parfois, mais il faut s'armer de patience et ne pas baisser les bras.
- À savoir combien d'élèves non catholiques fréquentent les écoles catholiques, je n'ai pas cette donnée. Je sais que le CSCN travaille à colliger certaines informations. Toutefois, comme conseil, nous n'avons pas le droit de refuser l'accès à l'éducation francophone à un parent qui le demande.
- Pour ce qui est des demandes d'informations des parents, ces éléments seront présentés à la rencontre des conseillers en janvier.

### **Discrimination dans nos écoles**

- Le CSCN travaille avec trois partenaires (FJA, AFJAS et la FRAP). Il y a notamment eu un Forum communautaire le 22 août.
- Aussi, cinq ans après la sortie du Rapport sur l'intégration professionnelle, le Conseil a reçu par proposition le bilan des démarches répondant aux sept recommandations formulées en 2015. Les résultats montrent une hausse significative des embauches de la minorité visible et tracent un bilan positif des initiatives du secteur des ressources humaines en matière d'équité à l'emploi.
- Il est possible de consulter ce Rapport en ligne.
- Les conseillers ont ce dossier à cœur et si vous avez des éléments dont vous souhaitez me faire part, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

## **Élections scolaires**

- Le 18 octobre 2021, il y aura des élections scolaires (et municipales) partout en province. La conseillère Nathalie Lachance a déjà confirmé qu'elle ne se représenterait pas.
- La période de mise en candidature commence le 1er janvier 2021 et se terminera en septembre.
- Avec les changements à la loi scolaire, les formulaires présentement disponibles pour les élections francophones limitent qui peut se présenter et qui peut voter. Mais des changements sont à prévoir.
- Les postes de conseillers sont assujettis à des honoraires pour les réunions qu'ils participent. En d'autres mots, ce n'est pas un salaire, mais c'est du bénévolat de luxe si on veut. Ces honoraires sont publiés sur le site du Conseil, comme le stipule la loi.
- Pour les personnes intéressées à présenter leur candidature, il faut répondre à certains critères qui seront disponibles dans les prochaines semaines sur une section du site Web du CSCN. Il faut aussi retenir que l'engagement est d'environ 40 à 50 heures par mois (rencontre régulière, rencontre de sous-comité, représentation à des rencontres de nos partenaires, rencontres de Conseil d'école, nombreux échanges courriel (lecture et rétroaction). Ces rencontres sont régulièrement le soir de semaine, parfois le samedi ou encore durant la semaine (pendant les heures de travail). En temps normal (pas de COVID), il y a aussi des déplacements.
- L'objectif n'est pas de décourager les candidatures, bien au contraire, mais de savoir dans quoi on s'embarque réellement lorsqu'on devient conseiller scolaire.